

A l'épreuve du temps et du monde Les premières communautés chrétiennes selon 1 et 2 Pierre et Jude

La foi transmise une fois pour toutes mise en débat

Jude, 3 – 16

AVERTISSEMENT PRATIQUE

Si vous utilisez la version électronique de cette étude, n'oubliez pas de cliquer sur les termes en surbrillance. Ce geste vous renvoie, soit au [glossaire](#), soit à des [compléments pédagogiques](#). N'oubliez pas de déposer sur le site vos remarques, vos questions et vos réponses. Bonne lecture et belle découverte

1. Pour entrer dans le texte

a. L'épître de Jude, négligée et méconnue

Cette lettre brève, mais dense présente toute une série d'obstacles à sa réception et à sa compréhension par un lecteur contemporain, car elle présuppose une vaste connaissance des textes de l'Ancien Testament et même de la littérature juive qui n'a pas été retenue dans le [canon](#) des Écritures. Comment ne pas être dérouté par la référence à des textes tels que le livre d'[Hénoch](#) ? Au III^e siècle, [Origène](#) le cite encore abondamment. C'est d'ailleurs Origène qui emploie pour la première fois le terme *apocryphoi*, «tenus cachés», qui signifie pour lui seulement « non scripturaires», mais qui évoluera au IV^e siècle dans le sens d' «hérétiques». L'épître de Jude connaît une diffusion très rapide et est retenue dans l'une des premières listes des livres du Nouveau Testament, le canon de [Muratori](#), au début du III^e siècle. Mais une certaine réserve est observée à son égard, notamment par les Églises de Syrie autour d'Antioche. Comment un auteur inspiré peut-il citer un texte qui n'a pas été retenu dans le canon hébraïque ni par la [Septante](#) ? Le contenu même de la lettre soulève des difficultés pour le lecteur moderne. Cette lettre est essentiellement polémique et elle dénonce des adversaires qu'elle évoque sans ménagement. Le ton est virulent, mais très allusif. Il est ainsi difficile de préciser les circonstances qui ont présidé à la rédaction de cet écrit, comme il est difficile d'esquisser un portrait précis de ces enseignants de mensonge qui se sont infiltrés parmi les croyants destinataires de la lettre. La description qui en est faite est dominée par la condamnation de leur mode

de vie licencieux. Ils sont vantards (v. 16), égoïstes (v.12), ils méprisent l'autorité (v. 8-10) et pratiquent l'immoralité sexuelle (v. 4,8). L'auteur de l'épître procède par accumulation d'arguments pour accroître la portée et la force de ses attaques, mais force est de reconnaître qu'il déploie toute une série de clichés propres à la polémique de l'Antiquité. Notons qu'il n'interpelle pas directement ses adversaires, mais qu'il les désigne le plus souvent comme « des hommes » ou même comme « ces gens-là ».

b. Un auteur prestigieux

L'épître est attribuée à « Jude », nom employé dans la plupart des versions françaises de la Bible qui transcrit le mot grec *loudas*, qu'on peut également rendre par « Juda » ou « Judas ». La transcription Jude s'explique par le fait que le nom de Judas est devenu infamant dans la tradition chrétienne. En plus du patriarche (et du clan qui porte son nom et qui est à l'origine du roi David), cinq hommes du nom de *loudas* sont mentionnés dans le Nouveau Testament: «Judas Iscariot», celui qui trahit Jésus; Judas le Galiléen», un révolutionnaire cité en Ac 5,37; Jude, fils de Jacques, l'un des Douze mentionné notamment en Ac 1,13; «Judas, surnommé Barsabbas», un prophète chrétien, en Ac 15,22; et un frère de Jésus nommé «Jude», notamment en Mc 6,3. Dans cette dernière citation, l'énumération des quatre frères de Jésus place Jacques en tête, notamment en raison de son importance au sein de l'Eglise; Jude se trouve en troisième position et il n'est mentionné, en dehors de ce passage, qu'en Matthieu 13, 55. L'auteur de notre épître se présente comme «serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques», au v.1. Notons que cette dénomination rappelle la formule « serviteur de Dieu » tirée de l'Ancien Testament qui décrit les hommes de foi. Le Jacques en question est très probablement celui qui devint un important responsable de l'Église primitive et premier évêque (selon la terminologie traditionnelle) de Jérusalem (cf. Ac 15ss). Notons que l'auteur se réclame d'un lien de parenté avec quelqu'un de bien connu, mais il ne revendique pas le titre de « frère du Seigneur», il se présente au contraire comme son «serviteur». Toutefois, on invoque habituellement trois raisons pour montrer que ce Jude, frère du Seigneur, ne peut avoir écrit cette lettre. Premièrement, le grec utilisé est de trop bonne qualité pour avoir été écrit par un Juif de Galilée. Deuxièmement, les références de la lettre à l'enseignement des apôtres (v.17) et à «la foi qui a été transmise aux saints définitivement » (v.3) sont considérées comme le reflet d'un contexte tardif où la tradition apostolique serait conservée pieusement et servirait de pierre de touche de l'orthodoxie. L'usage du mot « foi » au sens de « ce qui est cru » (*fides quae creditur*)

plutôt que de « foi qui croit » (*fides qua creditur*) est l'indication d'une date tardive. L'élément premier de confiance se transforme en un acquiescement à une série de vérités auxquelles il faut croire, en une fidélité à un message reçu. Troisièmement, le fait que Jude ne mentionne pas qu'il est frère de Jésus est suspect : si vraiment il l'avait été, cela aurait suffi à le nommer et à le légitimer. Nous ne pouvons ainsi rien dire de plus sur l'auteur de cette épître, sinon qu'il semble faire référence à des figures fondatrices qui ne peuvent précisément plus prendre la parole.

c. But et circonstances de l'Épître

Jude s'attache apparemment plus à stigmatiser des comportements aberrants qu'à réfuter une fausse doctrine, même si ces comportements sont sous-tendus par un ensemble de convictions et de représentations qu'il s'agit de réfuter en recourant aux textes de la tradition juive. Il n'est pas aisé de préciser ces erreurs mises en cause, car elles ne sont qu'énumérées. Il est question d'hommes qui méprisent les règles morales et toute forme d'autorité. Les adversaires se réclament-ils d'un lien particulier avec l'Esprit ? Les données de l'épître suggèrent-elles une sorte de groupe **antinomien** ? Tout essai de reconstituer précisément la figure des adversaires est compromise par la rhétorique même de la lettre qui procède par recoupements, par allusions et par renvoi à des prophéties qui se réalisent sous les yeux de l'auteur de l'épître. Le lecteur de l'épître a de la peine à distinguer ce qui est de l'ordre des invectives religieuses classiques de ce qui relève vraiment de la description. Les adversaires participent à la vie communautaire et même aux agapes, ces repas manifestant l'**amour** qui lie et anime les membres de la communauté. Par leur attitude, ils mettent en péril cette fraternité et donc tout le processus du salut. L'Épître de Jude, à l'aide des exemples du passé, relit le présent et met en lumière les enjeux de ce qui est en train de se passer en nommant et en caractérisant les acteurs du drame qui se déroule sous ses yeux.

Question : quelle est l'argumentation déployée dans le passage étudié ? La jugez-vous pertinente et convaincante ?

d. Plan de la lettre

Salutation inaugurale et prière	v. 1-2
Projet de la lettre et accusation inaugurale	v. 3-4
Mémoire des transgressions typiques dans les temps anciens	v.5-16
trois exemples de punition divine	v 5-7
nomination des impies de la situation actuelle	v. 8-13
la prophétie du jugement d'Hénoch	v. 14-16
Appel aux bien-aimés	v. 17-23
la prophétie des apôtres	v.17-19
appel à la miséricorde	v.20-23
Doxologie finale	v. 24-25

2. Pour éclairer le texte

Une salutation précède le passage retenu. Miséricorde, paix et charité sont souhaitées aux destinataires de la lettre. Il s'agit d'une formule typique que l'on retrouve ailleurs dans le NT, en particulier chez Paul (cf. Étude 2). Cette salutation évoque ce qui fonde l'existence croyante et en souhaite le développement, ainsi qu'on le voit dans les versets 20 et 21. Il n'empêche. Toute la dynamique rhétorique de la lettre se déploie dans un appel aux bien-aimés et dans une dénonciation des impies. La fin de l'épître tempère ce climat de condamnation. L'exhortation à la miséricorde des v. 22 et 23 distingue entre deux ou même trois groupes touchés par l'impiété et préconise des attitudes différenciées. L'équilibre entre condamnation et réintégration éventuelle à la communauté est délicat à maintenir. L'apôtre Paul connaît une situation semblable et en témoigne en 2 Co 2,5-8. La rhétorique de l'épître est déconcertante, car elle n'entame pas un véritable débat théologique, mais elle procède par dénonciation en rappelant des prédictions prophétiques et apostoliques qui recadrent les propos. Si les bien-aimés sont gardés en Jésus-Christ, une autre catégorie est gardée pour le jugement, selon une formule biblique courante. Une ligne de partage doit être tracée et c'est à cela que s'emploie l'auteur de l'épître.

a. Projet de la lettre et accusation inaugurale v. 3-4

L'auteur laisse entendre qu'il a abandonné son projet primitif au vu des circonstances. Vivre dans le salut de Dieu implique aussi de traiter de la présence des impies au sein de la communauté, même si d'écrire au sujet du salut constitue la tâche essentielle

et permanente. Celle-ci, toutefois, n'est que le commentaire de «la foi transmise aux saints une fois pour toutes », selon les termes de la traduction **Segond**. Cette foi se réfère à une série d'affirmations, et quasi à un corps de doctrines constituées. A la lecture de l'épître, on peut déduire un certain nombre de ces affirmations de foi : la seigneurie du Christ (v.4), la grâce (v.4), le jugement final (v.14-15) La foi a pour seul objet l'œuvre définitive et parfaite du Christ. On ne peut rien y ajouter, ni rien en modifier ; on ne peut que commenter et interpréter.

« Des gens » se sont infiltrés ; le verbe suggère une démarche habile et subtile dans un sens négatif, car portée par des intentions douteuses. Avec quelque ironie, l'auteur de la lettre ne nomme jamais ces adversaires qui n'ont pas même droit aux titres de faux enseignants ou de faux prophètes. On peut penser à des prédicateurs itinérants, à l'instar de certains philosophes de l'époque, mais ils se sont bien installés dans la communauté et lui font courir un grand danger. Il ne faut pas entendre leur condamnation « écrite depuis longtemps » au sens d'une prédestination personnelle. Ce n'est pas le destin de ces hommes qui est réglé d'avance, mais plutôt le sort qui attend ceux qui se conduisent comme des impies.

Le premier grief qui leur est reproché est d'ordre moral : ils font de la grâce de Dieu un usage pervers. Ils font une interprétation libertine de la grâce de Dieu qui autorise toutes les débauches et tous les dérèglements. De quel genre ? Cela n'est pas précisé. Faut-il voir dans ces adversaires des spirituels convaincus que plus rien ne peut les souiller et persuadés d'être au-dessus de toutes les règles morales ? Au début du christianisme, le risque a été grand de confondre la libération à l'égard du péché avec la permission de faire n'importe quoi.

Le deuxième reproche n'est pas plus clair. Il leur est reproché de renier Jésus-Christ. Il est qualifié de Seigneur, ce qui évoque l'autorité divine, et de maître au sens de maître de maison qui exerce son autorité sur ses serviteurs. Jude estime ainsi que ces impies sont des négateurs de la seigneurie divine du Christ et des gens de maison en rupture de service. Un lien est établi entre une désobéissance théologique et l'immoralité, entre une mauvaise théologie et une mauvaise éthique. Jude combat sur un double front : l'orthodoxie (la droite opinion théologique) et l'orthopraxie (la droite pratique) qui en découle.

b. Mémoire des transgressions typiques dans les temps anciens v.5-16

b.1. Trois exemples de punition divine v. 5-7

Jude semble bien faire usage de la technique du **Midrash** : le texte biblique est actualisé comme s'il évoquait directement le temps présent. Le texte biblique permet

de comprendre ce qui est vécu et il donne les clefs de compréhension des problèmes qui surgissent. C'est ce qu'on nomme une **lecture typologique** de l'Ancien Testament qui préfigure ce qui se passe au temps de celui qui en fait la lecture. Les textes anciens permettent ainsi de configurer et de nommer les temps vécus actuellement. Être chrétien, selon Jude, c'est vivre dans le texte sacré. Les textes constituent un réservoir de sens possible pour ceux qui en font mémoire et qui deviennent ainsi contemporains du texte ancien. Le passé ne reste pas pur passé.

Jude met en place toute une rhétorique du souvenir : il conduit ses lecteurs à penser par eux-mêmes en se souvenant de ces récits qu'ils sont censés connaître et qu'ils lisent à la lumière de l'intrusion de ces gens impies dans leur sein. Les événements de **l'Exode** témoignent du projet de Dieu de sauver son peuple et ce salut passe par des phases très contrastées. Dieu a puni même le peuple sauvé par lui dans la personne des impies qui avaient participé à ses bienfaits. Il y a ainsi deux interventions du Seigneur, la première pour sauver et la seconde pour punir. Il ne faut pas croire que Dieu sauvera toujours.

Jude procède par allusions et son laconisme montre que les destinataires de ses propos sont bien au courant des traditions religieuses qui circulent autour de l'épisode raconté en Gn 6,1-4. L'interprétation juive voit dans ce récit la rébellion d'êtres célestes, les anges, qui, ayant succombé à la convoitise et à la luxure, sont emprisonnés dans les lieux obscurs dans l'attente du jour du jugement. Ces anges, « les Veilleurs », avaient reçu de Dieu charge et autorité dans le cosmos. Ils ont un office de médiation et d'intercession. Il leur est reproché d'avoir quitté leur demeure et leur charge et de troubler ainsi l'ordre de Dieu. Être cause de désordre est une accusation fréquente dans le monde antique : les choses et les gens doivent rester à leur juste place. Et Dieu, précisément, remet ses créatures à leur juste place, ce qui constitue une des clefs théologiques de la compréhension de l'Épître de Jude.

Le troisième exemple poursuit cette logique de pensée : les anges comme les habitants de Sodome et de Gomorrhe ont commis le même péché : ils ont quitté leurs limites et leur rang pour se livrer à la débauche. Les anges ont séduit des filles d'homme et les habitants de Sodome ont cherché à abuser sexuellement d'êtres divins. Le désordre sexuel stigmatisé par Jude n'est ainsi pas tant l'homosexualité qu'un désordre sexuel qui confond deux sphères de réalité. Notons que les désordres sexuels font partie des clichés de la polémique ancienne.

La fin de ce passage est éclairée par une citation du livre de la **Sagesse** 10,7 : « En témoignage de leur perversité subsistent toujours une terre aride et fumante, des

plantes et des fruits que les saisons ne mûrissent pas, et une colonne de sel dressée en mémorial d'une âme incrédule. » L'exceptionnelle aridité de la région toujours fumante atteste du châtement divin.

b.2. Nomination des impies de la situation actuelle v. 8-13

Les impies sont pris à partie et deviennent l'objet des propos de Jude. Il dénonce une attitude d'orgueil et d'irrespect, à toute échelle : les impies méprisent l'ordre voulu par le Créateur dans leurs dérèglements sexuels, mais aussi en repoussant les anges, figures intermédiaires et gardiens de la loi divine (cf. Ga 3,19). Ces « faiseurs de songes » (la TOB traduit « leur délire ») sont sous l'emprise de leur imagination. Se réclament-ils de prétendues nouvelles révélations ? On ne saurait l'affirmer. Ces intrus n'hésitent pas à parler sans retenue du monde invisible, ils blasphèment ce qu'ils ignorent. Ils se prétendent, par suffisance spirituelle, au-dessus d'une réalité qu'ils ne connaissent même pas. La « Souveraineté » désigne la souveraineté divine ; mépriser la Souveraineté équivaut à un refus de Dieu et de l'ordre créationnel, mais cela peut aussi signifier renier « notre seul Maître et Seigneur Jésus Christ » (v.4). Les « Gloires » évoquent les anges, même si ce terme peut aussi s'appliquer aux hommes illustres. Cette expression renvoie au monde invisible et peut-être au rôle de gardiens de la loi reconnu aux anges par le judaïsme et par le christianisme. L'exemple de l'archange Michel s'explique aisément dans ce contexte. Jude présuppose connue toute une littérature extra-canonique qui s'est développée autour de la mort de Moïse dont le tombeau reste inconnu (Dt 34,6). Selon des textes apocryphes, l'archange (un ange en chef) Michel, protecteur d'Israël (et plus tard de l'Église), l'ensevelit ou l'emporte au ciel, selon les différentes versions, mais non sans affronter Satan lui-même : celui-ci refuse que soit accordée une sépulture honorable à celui qui est un meurtrier (Ex 2.12). Dans une autre version, Satan revendique le corps de Moïse pour conduire Israël à lui rendre un culte idolâtre. Michel laisse le soin à Dieu de condamner le diable et ne porte sur lui aucune parole de condamnation ou d'insulte. A l'attitude arrogante des impies, Michel oppose une retenue exemplaire. Il fait appel au Seigneur, seul apte à trancher tous les conflits et à punir les accusateurs hypocrites.

Le savoir réel des impies est situé au-dessous du niveau des bêtes. Eux qui se prétendent au-dessus des contingences terrestres sont en fait descendus au-dessous de l'humanité. Ils ne connaissent que leurs instincts. Ceux qui se veulent supérieurs aux anges se retrouvent inférieurs aux hommes. Cela rappelle les réflexions de Paul en 1 Co 2,6-16 sur l'homme psychique (« l'homme laissé à sa seule nature », selon la

TOB), qui n'est précisément pas habité par l'Esprit de Dieu et qui est ainsi incapable de rien comprendre de ce qui vient de Dieu. Jude dénonce chez ses adversaires une désolante faillite morale et spirituelle. Ses adversaires ne font d'ailleurs que reproduire les péchés dénoncés autrefois. Ils sont assimilés à trois types de grands coupables.

Le « chemin de Caïn » : Caïn n'est pas seulement le premier meurtrier qui souille la terre avec le sang innocent, il est devenu dans la littérature juive l'archétype du pécheur et le premier hérétique. Caïn s'est laissé aller à ses mauvais penchants ; esprit fort, il est incapable de dominer sa propre nature. Le parallèle à tirer avec les impies est transparent.

Balaam est une figure contrastée dans l'Ancien Testament. Tout à tour héros qui résiste à la volonté du roi Balac de maudire Israël (cf. Nb 22-24) et corrupteur des jeunes gens d'Israël qu'il cherche à entraîner dans la débauche et l'idolâtrie (cf. Nb 31,16). Balaam représente le type du maître intéressé qui ambitionne le profit. C'est l'ennemi d'Israël, un égaré cupide qui en égare d'autres. C'est l'homme prêt à trahir pour de l'argent.

La révolte de Coré en Nb 16 permet à Jude de stigmatiser la révolte suscitée par l'esprit d'orgueil. Coré est un lévite qui revendique les droits du sacerdoce : il s'élève contre les droits exclusifs des fils d'Aaron et conteste l'autorité de Moïse et d'Aaron. Coré joue au chef et entraîne ceux qui le suivent à leur perte. Toutes ces figures sont reliées aux opposants contemporains de l'auteur de l'épître qui dénonce leur hérésie meurtrière, leur âpreté au gain et leur manque d'obéissance. La fraternité d'une communauté est mise en échec. Et cet échec se signale paradoxalement dans le temps et l'espace où cette fraternité devrait précisément s'exercer et se manifester : dans l'« agape » (v. 12). Ce terme désigne le repas fraternel au cours duquel la Cène devait être célébrée. C'est d'ailleurs la seule mention de ce terme, en ce sens, dans le Nouveau Testament. « L'absence de retenue dans la façon de profiter de la commensalité pour sa propre jouissance est écueil, fait tache comme l'écume de la mer quand des vagues frappent un rocher (v. 13-14). Les images s'appellent les unes les autres pour souligner la vanité d'une telle attitude. » (C. Combet-Galland, Le Nouveau Testament commenté, Bayard, Labor et Fides). Cette absence d'égards se retrouve dans les reproches que Paul adresse à la communauté de Corinthe (1 Co 11). Les intrus sont donc bien membres de la communauté et ils participent aux repas communautaires, mais de façon inappropriée. Ces repas rappellent les repas sacrificiels juifs et les **thiases** grecques qui rassemblent les membres d'une même

corporation. Les images tirées de la nature visent la même réalité : les impies ne peuvent tenir ce qu'ils promettent et ils ne peuvent que décevoir les attentes placées en eux. On doit donc en déduire que ces impies recueillent un certain succès auprès de la communauté pour que l'auteur de Jude se mette tellement en peine de les démasquer.

L'image des astres errants est plus qu'une simple illustration tirée de la nature : la littérature apocalyptique associe des puissances spirituelles invisibles aux astres et l'errance de certains d'entre eux est signe de culpabilité ; ils brillent de façon intermittente puis disparaissent dans les ténèbres.

b.3. La prophétie de jugement d'Hénoch

Pour Jude, Hénoch, le septième après Adam (s'il est compté) a donc parlé de « ces gens-là », de ces gens dont on ne cesse de parler, sans les nommer précisément. Les écrits prophétiques sont compris comme des annonces précises des événements présents ou sur le point d'advenir. Le souverain juge vient non seulement pour juger, mais aussi pour perdre et finalement pour convaincre. Jude qualifie ses adversaires de cinq façons, que nous rendons de façon littérale voire étymologique : ce sont des « murmurants contre Dieu », à l'image du peuple hébreu dans le désert, sans cesse mécontent et récriminant. Oui, ce sont ceux qui « blâment le sort », car ils contestent la manière dont Dieu conduit le monde et dirige le sort de chacun. « Ils marchent selon leurs désirs » ; ils n'offrent aucune résistance à leurs passions, pas seulement par faiblesse, mais aussi par conviction pour revendiquer une illusoire liberté. « Leur bouche profère des énormités » ; il est question de ce qui est gonflé excessivement, ce qui dénote la démesure et la prétention. Ils jugent tout de haut. Et finalement, « ils admirent la face selon leur intérêt ». Cela fait référence à la coutume orientale qui veut qu'on relève la face de celui qui s'est prosterné jusqu'à terre pour saluer. Relever la face signifie faire bon accueil, voire faire du favoritisme. Ils distinguent dans la communauté ceux qui peuvent leur fournir des avantages matériels. Ils « se paissent eux-mêmes comme l'Écriture le dit des mauvais bergers) : on peut même dire qu'ils se repaissent. La TOB rend ainsi ce passage : « Ce sont bien eux ! Des gens de hargne et de rogne, qui sont menés par leurs passions ; leur bouche profère des énormités et ils ne considèrent les personnes qu'en fonction de leur intérêt. »

Jude flétrit « ces gens » du nom des plus infâmes pécheurs de l'histoire d'Israël. Le procédé a de quoi surprendre, mais il a dû être efficace, la présence de l'Épître de Jude dans le NT en témoigne.

3. Pour aller plus loin

a. Le monde du texte et le monde du lecteur

L'auteur de l'épître de Jude relit les textes de l'AT et de la littérature juive qui circulent dans son milieu. Le détour par ces récits lui permet d'interpréter la situation qu'il traverse, non pas tant pour se livrer à un examen de soi, que pour caractériser ceux qui se sont infiltrés dans la communauté. En suivant le destin de personnages remarquables du passé biblique, et même de l'épopée dramatique des anges déchus, l'auteur explore le « royaume du bien et du mal », pour reprendre une formule du philosophe Paul Ricoeur. Nous sommes en présence d'une application de la littérature à la vie avec cette notion centrale à la stratégie de ce type de lecture : l'identification. Non seulement le lecteur s'identifie aux personnages mis en scène et il les suit dans leurs péripéties, mais encore il décrypte l'identité de ses adversaires en découvrant des figures d'opposition à Dieu et à ses envoyés dans les récits traditionnels.

Nous voyons ainsi que l'Antiquité est un sol gorgé de religieux et une multitude de récits se trouvent en circulation et fournissent à tout un chacun les clefs d'une lecture possible de la réalité. Toute activité spirituelle n'évolue et ne s'approfondit que dans la mesure où elle est soutenue par des références, des arguments – et même éclairée par des controverses. Ce processus ne conduit pas à l'unanimité, mais à une nécessaire clarification des convictions fondamentales. L'épître de Jude nous apprend à abaisser très fort le ton de nos affirmations personnelles de foi ou d'incrédulité, en contraste avec l'arrogance des intrus – ces esprits forts qui profèrent contre Dieu et contre le monde céleste des paroles insolentes. Considérer lucidement la relativité de nos points de vue et de nos pensées nous prépare aux questionnements ultimes.

b. La tradition comme mémoire vive

L'épître de Jude est un écrit polémique qui, face à un danger qu'elle estime redoutable, veut mettre en garde ses lecteurs, les exhorter à tenir bon et à grandir sur la base de la foi transmise. Parler de tradition ou de transmission aujourd'hui est difficile. En effet, si dans l'Antiquité, l'ancienneté est un gage de valeur tandis que pour la postmodernité c'est la nouveauté. Jusque-là, les sociétés et l'éducation étaient globalement conservatrices. Il fallait transmettre ce qu'il y avait de meilleur dans les productions humaines aux générations à venir. On ne soulignera jamais assez la proximité entre l'acte de transmettre et la tradition qui consiste à livrer quelque chose à quelqu'un. La tradition est ce qui se transmet de manière vivante, soit par la

parole, soit par l'écriture, soit par des manières d'agir. La transmission se situe à l'intersection de deux grandes exigences : d'une part celle d'une culture, d'une pensée, d'une foi, dignes de durer parce qu'elles sont porteuses d'un idéal d'humanité, de l'autre celle d'une humanité à naître qui fait face à la tâche immense de se construire en prenant élan de tout ce qui la précède. Le croyant n'invente pas sa foi de toutes pièces. Et la foi ne va pas sans transmission, éducation et correction. La mémoire n'est pas simple répétition, pas plus qu'elle n'est pur mimétisme. La mémoire est réinterprétation du passé. Se souvenir, c'est aussi se donner la possibilité de comprendre ce qui se passe actuellement : se remémorer les exemples bibliques, c'est accéder à un trésor d'expériences accumulées au fil des siècles. La mémoire vive consiste à créer des connexions nouvelles avec l'héritage transmis, voire à trier et à réévaluer.

c. Une rhétorique particulière

Si nous essayons de suivre les arguments développés par l'épître de Jude, nous voyons que les raisonnements se fondent sur une connaissance de la littérature religieuse juive, mais qu'ils ne se proposent pas tant de persuader ou de convaincre que d'affirmer péremptoirement. La référence à la tradition scripturaire revêt le statut d'une évidence contraignante. L'argument d'autorité de la tradition apostolique (cf. v. 19) sert à prémunir les « bien-aimés » contre les interprétations religieuses déviantes d'individus que l'auteur ne nomme pas, pas plus qu'il ne précise leur enseignement. Le lecteur d'aujourd'hui ne peut que se livrer à des conjectures, mais il ne peut se défendre d'une désagréable impression : il est confronté à une polémique qui s'efforce « sans grande élégance » (l'expression est de François Vouga) de récupérer pour son compte l'autorité des grands textes religieux de référence. L'auteur de Jude ne se donne même pas la peine de prendre les thèses de ses adversaires en considération. Il passe du cas particulier relaté par le récit ancien à une généralisation ; l'histoire a une valeur archétypale. La réalité des exemples –et leur actualisation- se donne comme incontestable : l'exemple doit frapper l'imagination, c'est un antimodèle. « Presque tous les êtres humains ont une saisie très intermittente de la réalité. Un petit nombre de choses seulement qui, illustrant leurs propres intérêts, sont réelles pour eux ; les autres choses qui, en fait, sont tout aussi réelles, leur apparaissent comme des abstractions (...). Vos amis, parce que vos alliés sont de vrais êtres humains (...). Vos adversaires ne sont que d'ennuyeuses, peu raisonnables, inutiles thèses dont les vies ne sont que de faux jugements que vous souhaiteriez effacer avec une balle de plomb (...). » (Stephen Spender) L'auteur

n'anéantit certes pas physiquement ses adversaires, mais il les assigne au jugement de Dieu. Ce jugement est tempéré par la conclusion de l'épître : il préconise aux « bien-aimés » une attitude empreinte de réserve prudente et de piété fondée sur la miséricorde de Dieu à l'égard des déviants. Des retours semblent possibles, mais l'équilibre est délicat à maintenir, car s'il faut s'efforcer d'arracher du feu qui a déjà atteint les membres de la communauté susceptibles de céder à l'erreur ; il faut se prémunir de la souillure morale dont la contagion est grande.

Il est vrai que ce n'est que récemment que la conviction qui veut que la relation interconfessionnelle ou interreligieuse doive prendre la forme d'un dialogue a émergé. Jusque-là, chaque communauté particulière se comprenait comme un corps pouvant être atteint par une maladie : la communauté gangrénée de doctrines mauvaises ou de comportements pernicieux devait être purifiée. Pour mesurer l'écart, il nous faut prendre connaissance de la liste des six « Règles pour le dialogue » établie par Robert McAfee Brown (citée dans *La controverse religieuse des Évangiles à nos jours* Artois Presses Université, 2013):

Chaque partenaire doit croire que l'autre parle de bonne foi et vivre le dialogue en tant que frère.

- Chaque partenaire doit avoir une claire compréhension de sa propre foi.
- Chaque partenaire doit une essayer d'atteindre une claire compréhension de la foi de l'autre et démontrer une volonté permanente de réviser sa compréhension de la foi de l'autre.
- Chaque partenaire doit accepter en esprit d'humilité et de pénitence la responsabilité de ce que son groupe a fait et fait, pour provoque et perpétuer la division.
- Chaque partenaire doit affronter aussi bien les questions qui sont cause de division que celles qui créent l'unité.
- Chaque partenaire doit se mettre à l'unisson de la patience de Dieu.

Question : comment articulez-vous ces Règles pour le dialogue avec ce que vous avez compris de l'épître de Jude?